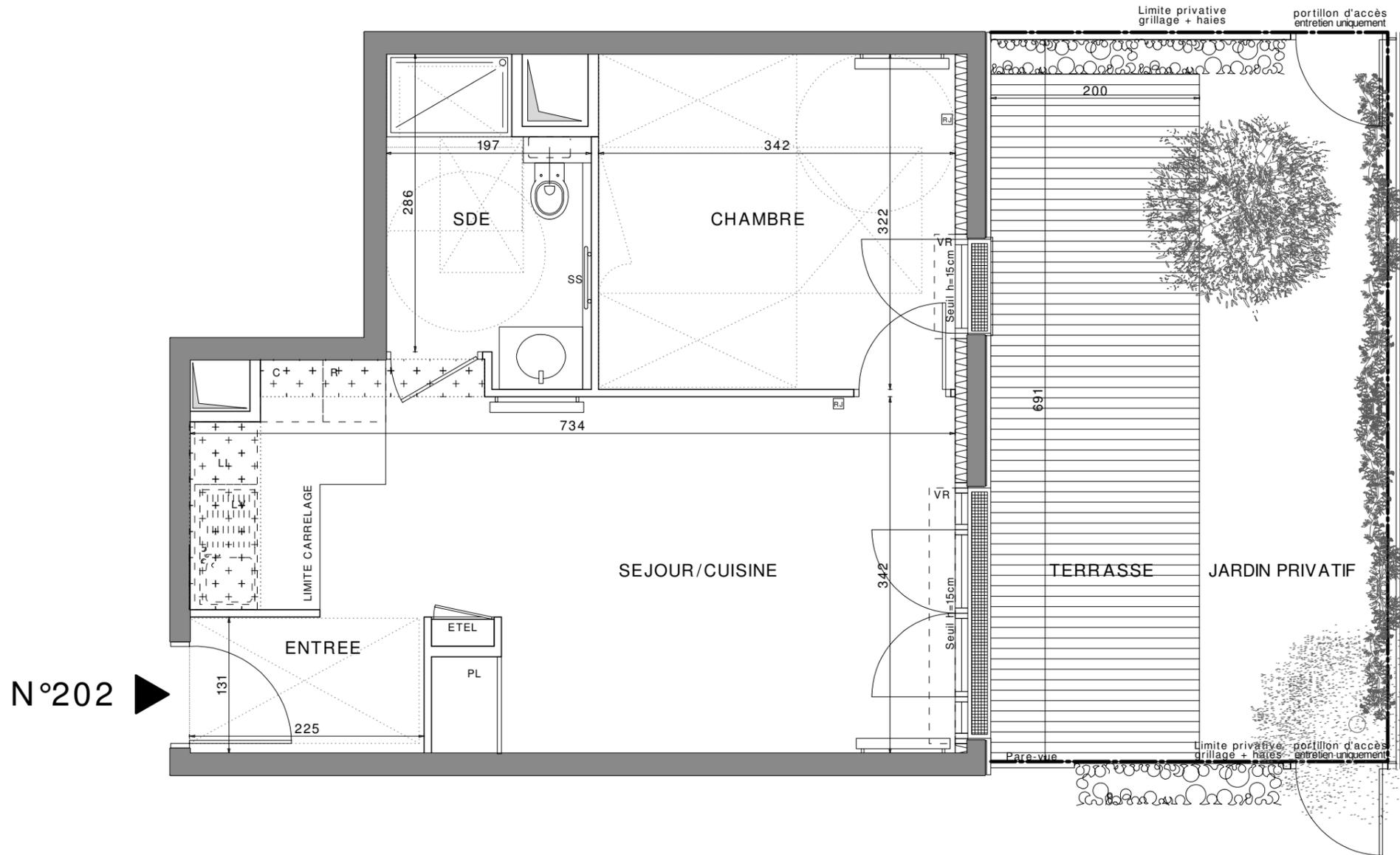




HALL 2
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° 202 au Rez-de-chaussée

ENTREE	2.95 m ²
SEJOUR/CUISINE	22.34 m ²
CHAMBRE	11.01 m ²
SALLE D'EAU	5.37 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	41.67 m²
TERRASSE	13.15 m ²
JARDIN PRIVATIF	11.90 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	66.72 m²



LEGENDE

Prise RJ45	Sèche-serviettes
Volet roulant	Radiateur
Volet battant	Réfrigérateur
Soffite/Faux-plafond	Lave vaisselle
Garde-corps	Lave linge
Tableau électrique	Cuisson
Placard	Retombée de poutre

Indice 0 Septembre 2018

Echelle:

Cabinet François de Alexandris

Nota : Les surfaces de placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées de poutre, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.